



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : MARCHÉ RELATIF A LA MAINTENANCE DES APPLICATIFS CIRIL HEBERGÉS : CIVIL NET FINANCES ET CIVIL NET RESSOURCES HUMAINES **DÉCISION N° DM-23-481**
EN DATE DU 27 DECEMBRE 2023

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n° A-22-177 en date du 19 avril 2022, portant délégation de fonction à Monsieur Eric BENSOUSSAN, adjoint au Maire ;

CONSIDÉRANT que les marchés relatifs à l'exploitation et au support des logiciels Civil Net Finances et Civil Net Ressources Humaines prennent fin au 31 décembre 2023 ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de poursuivre le maintien des prestations et assurer la maintenance des applicatifs CIRIL hébergés : Civil Net Finances et Civil Net RH ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société CIRIL GROUP SAS, sis 49 avenue Albert Einstein – 69603 Villeurbanne, représentée par Monsieur Rémi GRIVEL en qualité de Directeur Général, un marché relatif à la maintenance des applicatifs Ciril hébergés : Civil Net Finances et Civil Net Ressources Humaines.

La validité de ce marché est à compter du 1^{er} janvier 2024 et il est reconductible de façon tacite 3 fois pour une période d'un an, pour se terminer le 31 décembre 2027.

Le marché est traité à prix mixte et se compose comme suit :

- Le montant annuel de la prestation à prix forfaitaire est 52 468.00 € HT
- Les prestations complémentaires font l'objet d'un bon de commande pour un montant maximum annuel de 20 000.00 € HT

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé de l'administration
générale, de la sécurité publique et des affaires
patriotiques,

Signé

Eric BENSOUSSAN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20231227-lmc1H11172H1-AR
Date de réception en Préfecture : 27/12/2023
Date de Publication : 27/12/2023